

Ce texte a été retiré
par son auteur
le 26 novembre 2012



N° 313

ASSEMBLÉE NATIONALE

CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958

QUATORZIÈME LÉGISLATURE

Enregistré à la Présidence de l'Assemblée nationale le 24 octobre 2012.

PROPOSITION DE LOI

*visant à assouplir les **conditions de délivrance**
de la **carte du combattant** aux anciens combattants
de la seconde guerre mondiale,*

(Renvoyée à la commission de la défense nationale et des forces armées, à défaut de constitution d'une commission spéciale dans les délais prévus par les articles 30 et 31 du Règlement.)

présentée par

M. Yannick FAVENNEC,
député.